



Message 2018-DAEC-155

18 décembre 2018

du Conseil d'Etat au Grand Conseil accompagnant le projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la mise en conformité des arrêts de bus situés en bordure de routes cantonales avec la loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés

Nous avons l'honneur de vous soumettre un projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement de 21 228 000 francs pour la mise en conformité avec la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) des arrêts de bus situés en bordure de routes cantonales.

Le présent message s'articule comme suit:

1. Introduction	1
2. Méthode d'évaluation	2
2.1. Principe de proportionnalité et rapport utilité-coûts	2
2.2. Evaluation de la nécessité de mettre en conformité (utilité)	2
2.3. Evaluation des coûts	2
3. Résultats de l'évaluation des arrêts de bus	3
3.1. Rapport utilité-coûts minimal et critère de «desserte minimale»	3
3.2. Nombre d'arrêts le long des routes cantonales à mettre en conformité	4
4. Montant nécessaire	4
5. Autres aspects	5
5.1. Suivi des travaux	5
5.2. Répercussion sur les communes	5
5.3. Autres aspects légaux	5
5.4. Eurocompatibilité	5
6. Conclusion	5

1. Introduction

La loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés¹ (LHand) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Elle a pour but de prévenir, de réduire ou d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées. En ce qui concerne plus spécifiquement les transports publics, les constructions, installations et véhicules qui sont déjà en service doivent être adaptés aux besoins des personnes handicapées au plus tard 20 ans après l'entrée en vigueur de la loi.² Une telle adaptation inclut les arrêts de bus.

Le canton de Fribourg compte 1456 arrêts de bus³. 739 sont situés le long des axes cantonaux et 717 le long de routes communales. Seule une petite partie respecte les exigences de la LHand. Une mise en conformité est nécessaire. Elle bénéficiera non seulement aux personnes handicapées mais, plus largement, aux personnes à mobilité réduite pouvant résulter de différents facteurs (maladies, accidents, vieillissement, situations ponctuelles comme en connaissent les femmes enceintes, les personnes accompagnées d'enfants ou ayant un bagage lourd).

La loi sur les routes (LR) du canton de Fribourg précise que le propriétaire de la route est en charge de la construction et de l'entretien des arrêts de bus et assume les coûts y afférents. Ce principe vaut également pour la mise en conformité LHand

¹ Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (loi sur l'égalité pour les handicapés LHand).

² Art. 22 al. 1 LHand.

³ Généralement il y a deux arrêts au même endroit, un dans chaque sens de circulation; il y a donc plus de 700 «lieux» d'arrêts de bus.

de ces arrêts: elle est à la charge du canton pour les arrêts situés le long des axes cantonaux et des communes pour ceux situés le long des routes communales.

Dans un souci de synergie d'utilisation des ressources et afin de mettre à disposition des communes un outil d'aide à la décision, la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) a mandaté une étude¹ portant sur l'ensemble des arrêts de bus présents sur le territoire fribourgeois. Les résultats concernant les arrêts sous la responsabilité des communes sont cependant des recommandations non contraignantes.

Cette étude se base sur une méthode d'évaluation qui a déjà été appliquée par d'autres cantons dans le domaine de la mise en conformité LHand des arrêts de bus. Son but est d'identifier les arrêts à assainir afin que le canton de Fribourg respecte les dispositions fédérales en la matière. En effet, la LHand prévoit un principe de proportionnalité.

2. Méthode d'évaluation

2.1. Principe de proportionnalité et rapport utilité-coûts

La LHand² stipule, sans plus de précision, qu'il est possible de renoncer à une mise en conformité d'un arrêt de bus lorsque le bénéfice attendu n'est pas proportionnel au coût économique que cela représente (principe de proportionnalité). Afin de déterminer les arrêts à adapter, l'étude repose sur une analyse utilité-coûts: les coûts de mise en conformité d'un arrêt sont mis en relation avec la nécessité d'assainir la situation. Ceci peut être représenté sous la forme d'une équation:

$$\text{Proportionnalité} = \frac{\text{Nécessité de mettre en conformité}}{\text{Coûts de mise en conformité}}$$

¹ Ecoplan, Transitec, B+S AG: *Arrêts de bus – Sécurité et mise en conformité avec la loi sur l'égalité pour les handicapés. Rapport final, 7.9.2018.*

A noter que la question de la sécurité routière (soit celle des piétons, des véhicules motorisés et des cyclistes) a, par la même occasion, été examinée. Une analyse de la sécurité aux arrêts, basée sur de nombreux critères, a été faite et une note de sécurité générale a été calculée.

² Art. 11 et 12 LHand, Section 3 Proportionnalité.

2.2. Evaluation de la nécessité de mettre en conformité (utilité)

La nécessité d'intervenir (utilité) est appréhendée par quatre critères pondérés:

- > Potentiel (20%): nombre d'habitants et d'emplois à proximité de l'arrêt, importance de l'arrêt dans le réseau de transports publics (TP)
- > Proximité d'équipement et de bâtiments accessibles au public (30%): institutions, hôpitaux, cliniques, écoles, infrastructures liées aux loisirs et aux activités sportives et culturelles, commerces, restaurants, hôtels
- > Fonction d'interface TP de l'arrêt (25%): possibilité de transbordement d'un bus à un autre bus ou un train
- > Montées/descentes (25%): nombre moyen de montées/descentes par jour

2.3. Evaluation des coûts

Il n'y a actuellement que quelques projets concrets de réaménagement d'arrêts de bus dans le canton. Aucun estimatif précis des coûts de mise en conformité LHand n'est donc disponible et il a fallu procéder à leur estimation grossière.

Pour ce faire, différents types d'arrêts ont été définis sur la base d'une évaluation de visu des arrêts existants et de leurs alentours afin de déterminer des coûts estimatifs ($\pm 50\%$ par arrêt).³ Le tableau ci-dessous présente ces différents types d'arrêts ainsi que l'estimation des coûts de leur mise en conformité. Cette typologie est faite en fonction des deux principaux facteurs de coûts d'une mise en conformité LHand: les mesures d'aménagement nécessaires et la longueur du quai devant être rehaussé. Les coûts estimés se rapportent à un arrêt standard. Ils comprennent: la réalisation et l'équipement de l'arrêt, les adaptations de l'accès à l'arrêt, celles des carrefours adjacents, de l'évacuation des eaux, de l'éclairage et des alentours immédiats (parvis de bâtiments, entrées de bâtiments, jardins, arbres, clôtures, nivellements, murs de soutènement, etc.), les frais d'achat de terrain, les honoraires d'ingénieur pour le projet et la conduite des travaux ainsi que ceux du personnel engagé par l'Etat pour le suivi des travaux, les frais et la TVA sont également compris dans les coûts indiqués.

³ Cette typologie repose en grande partie sur les travaux ayant été effectués par Ecoplan et B+S pour le canton de Berne et les travaux du Service des ponts et chaussées du canton d'Uri. Voir aussi Ecoplan/B+S: *Hindernisfreie Bushaltestellen. Grundlagenbericht*, 2016 et Ecoplan: *Hindernisfreie Ausgestaltung von Bushaltestellen in Uri*, 2016.

Coûts estimatifs des différents types d'arrêt ($\pm 50\%$ par arrêt)

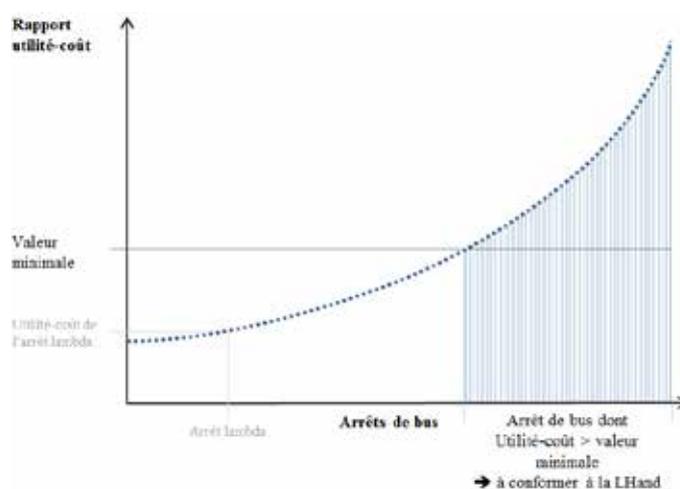
Type	Dénomination	Valeur retenue pour l'évaluation de la proportionnalité (CHF TTC)
A1	Rehaussement sur une longueur de 18 m	60 000
A2	Rehaussement sur une longueur de 12 m	55 000
A3	Rehaussement sur une longueur de 5,40 m	50 000
B1	Rehaussement et élargissement simple avec réalisation d'une surface pour les manœuvres des chaises roulantes, sur une longueur de 18 m	85 000
B2	Rehaussement et élargissement simple avec réalisation d'une surface pour les manœuvres des chaises roulantes, sur une longueur de 12 m	80 000
B3	Rehaussement et élargissement simple avec réalisation d'une surface pour les manœuvres des chaises roulantes, sur une longueur de 5,40 m	75 000
C1	Rehaussement de l'arrêt et élargissement complexe avec réalisation d'une surface pour les manœuvres des chaises roulantes, sur une longueur de 18 m	125 000
C2	Rehaussement de l'arrêt et élargissement complexe avec réalisation d'une surface pour les manœuvres des chaises roulantes, sur une longueur de 12 m	115 000
C3	Rehaussement de l'arrêt et élargissement complexe avec réalisation d'une surface pour les manœuvres des chaises roulantes, sur une longueur de 5,40 m	100 000
D1	Cas particuliers: Gares routières	200 000
D2	Cas particuliers: Arrêts en bordure d'une place	150 000

3. Résultats de l'évaluation des arrêts de bus

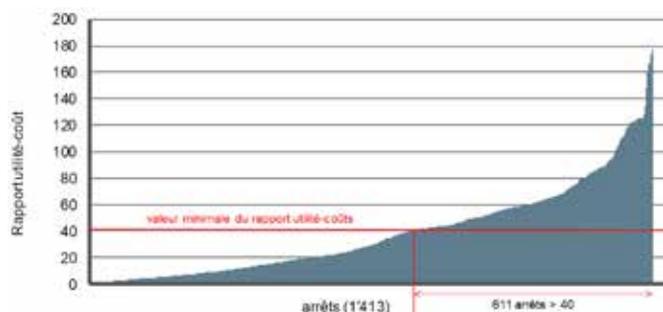
3.1. Rapport utilité-coûts minimal et critère de «desserte minimale»

Comme indiqué au point 2.1, il est possible de renoncer à une mise en conformité de l'arrêt lorsque le bénéfice attendu n'est pas proportionnel au coût économique engendré. Cependant, les bases légales ne définissent pas à partir de quelle valeur le rapport utilité-coûts est insuffisant.

Une valeur minimale du rapport utilité-coûts pour laquelle une mise en conformité peut être considérée comme proportionnelle a donc dû être fixée. Sur la base des analyses effectuées dans le cadre de l'étude présentée dans ce message, des comparaisons entre différentes valeurs ainsi que des expériences faites dans les cantons de Berne et Uri, le Conseil d'Etat a décidé de fixer cette valeur à 40 points d'utilité/franc.



La figure ci-dessous, présente le résultat de l'évaluation des arrêts de bus avec une valeur minimale de proportionnalité de la mise en conformité de 40 points d'utilité/franc. Le calcul a été effectué pour tous les arrêts qui ne sont pas encore conformes et qui ont pu être examinés, soit 1413 arrêts (1456 arrêts au total dont sont soustraits 35 arrêts conformes et 8 arrêts en travaux). Indépendamment du propriétaire de la route, 611 arrêts possèdent un rapport utilité-coûts supérieur à 40 (371 se trouvent sur une route communale et 240 sur une route cantonale).



Par ailleurs, afin d'assurer une desserte minimale du territoire, il a été décidé que chaque localité (zone urbanisée compacte comptant au moins 100 habitants à l'année) devait disposer d'au moins un arrêt de bus conforme à la LHand, indépendamment du principe de proportionnalité.

3.2. Nombre d'arrêts le long des routes cantonales à mettre en conformité

Sur les 1456 arrêts de bus situés sur le territoire cantonal, 739 arrêts se trouvent le long des axes cantonaux et sont du ressort du canton. Sur la base d'une valeur minimale du rapport utilité-coûts de 40 points d'utilité/franc, les résultats de l'analyse effectuée sont les suivants: sur ces 739 arrêts¹:

- > 6 arrêts sont conformes à la LHand
- > 240 arrêts présentent un rapport utilité-coûts supérieur à 40 et doivent être mis en conformité (proportionnalité avérée)
- > 492 arrêts présentent un rapport utilité-coûts inférieur à 40 (proportionnalité non avérée); parmi ceux-ci, 94 arrêts seront malgré tout mis en conformité afin de répondre au critère de «desserte minimale»
- > 1 arrêt n'a pas pu être évalué car le secteur était en travaux

Au total, il est donc prévu de mettre en conformité 334 arrêts de bus situés en bordure de route cantonale². Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces arrêts en fonction du type d'aménagement à réaliser (voir tableau du point 2.3). Il permet d'avoir une estimation du montant global nécessaire pour ce qui concerne les arrêts en bordure de route cantonale.

Type	Valeur retenue pour l'évaluation de la proportionnalité (CHF TTC ±50%)	Nombre	Total
A1	60 000	49	2 940 000
A2	55 000	17	935 000
A3	50 000	34	1 700 000
B1	85 000	85	7 225 000
B2	80 000	19	1 520 000
B3	75 000	77	5 775 000
C1	125 000	29	3 625 000
C2	115 000	1	115 000
C3	100 000	18	1 800 000
D1	200 000	3	600 000
D2	150 000	2	300 000
Total		334	26 535 000

4. Montant nécessaire

Sur la base de la typologie des arrêts et des estimations des coûts pour leur mise en conformité LHand, le montant nécessaire pour la mise en conformité de 334 arrêts de bus en bordure de routes cantonales est estimé à 26 535 000 francs. Ce montant comprend, comme indiqué au point 2.3, la réalisation et l'équipement des arrêts, les adaptations nécessaires (accès aux arrêts, carrefours adjacents, évacuation des eaux, éclairage et alentours immédiats), les frais d'achat de terrain, les honoraires d'ingénieur pour les projets et la conduite des travaux ainsi que ceux du personnel engagé par l'Etat pour le suivi des travaux, les frais ainsi que la TVA. L'expérience du crédit cadre de 2004 pour l'amélioration de la sécurité des arrêts de bus a été prise en considération afin de vérifier ce montant. La présente estimation est cependant plus précise, malgré une nature des travaux plus complexe en raison notamment de l'aménagement d'un quai, de la hauteur des bordures et de la nécessité d'intervenir sur les accès³.

A noter également que, s'agissant des arrêts de bus concernés par le message de 2004, il a été constaté que les coûts réels étaient en moyenne inférieurs de 10% à l'estimation initiale, ce qui confirme la plausibilité et la cohérence du montant indiqué ci-dessus⁴.

La LR prévoit que les entreprises de transports publics participent aux frais de ces aménagements (art. 55). Leur participation est fixée à 20% dans le règlement d'exécution de la loi sur les routes (ReLR). Le crédit d'engagement qui vous est soumis se monte donc à 21 228 000 francs.

¹ Les relevés ont eu lieu entre octobre 2016 et mars 2017. Il s'agit donc de l'état à cette période.

² Pour les routes communales les résultats sont les suivants: 29 arrêts sont conformes LHand, 371 ont un rapport utilité-coûts supérieur à 40 et 310 ont un rapport utilité-coûts inférieur à 40. Parmi ces derniers 88 devraient tout de même être mis en conformité afin de disposer d'une desserte minimale. 7 arrêts étaient en travaux et n'ont pas pu être évalués. Au total 459 arrêts devraient être mis en conformité. Le rapport et les résultats sont disponibles auprès du Service de la mobilité.

³ Décret relatif à l'octroi d'un crédit cadre pour l'aménagement d'arrêts de bus sur le réseau routier cantonal.

Estimation des coûts moyens par arrêt dans les demandes de crédit: 50 000 francs en 2004 et 80 000 en 2018 pour la mise en conformité LHand.

⁴ Coût estimé par arrêt de bus en 2004: 50 000 francs; coût effectif moyen: 45 000 francs

5. Autres aspects

5.1. Suivi des travaux

Les besoins supplémentaires en ressources de personnel, nécessaire pour le suivi des travaux, seront couverts par le biais de mandats à des tiers attribués dans le cadre du présent crédit d'engagement. Cette manière de faire est nécessaire en raison du délai pour la mise en conformité LHand des arrêts de bus fixé au 31 décembre 2023¹. En plus elle offre une souplesse optimale qui permettra d'adapter les besoins en personnel au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

5.2. Répercussion sur les communes

Les entreprises de transport participeront aux frais de mise en conformité LHand des 334 arrêts de bus situés aux abords des routes cantonales pour un montant estimé à 5 307 000 francs (20% de l'estimation des coûts). Cette participation sera répercutée sur les indemnités d'exploitation versées par la Confédération (55%) et le canton (45%) pour ce qui est du TRV. Le versement de ce montant sera étalé sur plusieurs années. Un très petit nombre d'arrêts est également touché par le trafic urbain dont la clé de répartition est de 57,5% pour le canton et 42,5% pour les communautés régionales de transport (Agglomération de Fribourg et Mobul).

5.3. Autres aspects légaux

La loi sur les finances de l'Etat (LFE) précise que «doivent faire l'objet d'un crédit d'engagement», ouvert par voie de décret, «les dépenses brutes d'investissement dont la valeur excède 1/8% du total des dépenses des derniers comptes de l'Etat arrêtés par le Grand Conseil» (art. 30), soit 4 586 348 francs².

Compte tenu du montant de la dépense, plus élevé que le 1/8% des dépenses de l'Etat (4 586 348 francs selon l'ordonnance du 5 juin 2018 précisant certains montants liés aux derniers comptes de l'Etat), le projet de décret doit, conformément à l'article 141 al. 2 de la loi du 6 septembre 2006 sur le Grand Conseil, être adopté à la majorité des membres du Grand Conseil (56 voix) et non à la majorité des membres présents (art. 140 de la même loi).

Compte tenu du montant de la dépense, plus élevé que le 1/4% des dépenses de l'Etat (9 172 696 francs), il est, selon l'article 46 de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004, soumis au referendum financier facultatif (mais non au referendum financier obligatoire).

5.4. Eurocompatibilité

Le décret proposé n'a pas d'incidence sur la répartition des tâches entre l'Etat et les communes. Il est conforme à la Constitution cantonale et au droit fédéral. Il ne pose pas de problème en matière d'eurocompatibilité.

6. Conclusion

En conséquence, le Conseil d'Etat vous invite à adopter ce projet de décret nécessaire à la mise en conformité LHand des arrêts de bus situés en bordure des routes cantonales, rendue obligatoire par la législation fédérale. Une telle mise aux normes contribuera à améliorer l'attractivité et l'accessibilité des transports publics pour les personnes handicapés et plus largement pour les personnes à mobilité réduite.

Annexe

—
Liste de arrêts de bus cantonaux à mettre aux normes LHand

¹ Ce délai risque tout de même de ne pas être respecté en raison du nombre d'arrêts à mettre en conformité, des procédures à suivre et des ressources à disposition.

² Ordonnance du 5 juin 2018 précisant certains montants liés aux derniers comptes de l'Etat.

Liste de arrêts de bus cantonaux à mettre aux normes LHand

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Alterswil	Alterswil FR, Dorfplatz	Alterswil FR, Dorfplatz → Plaffeien	45,11		125 000
Alterswil	Alterswil FR, Dorfplatz	Alterswil FR, Dorfplatz → Fribourg	45,79		125 000
Attalens	Attalens, Corcelles	Corcelles → Bossonnens	68,41		85 000
Attalens	Attalens, Corcelles	Corcelles → Vevey	68,41		85 000
Attalens	Attalens, La Fin	La Fin → Bossonnens	40,22		85 000
Attalens	Attalens, La Fin	La Fin → Vevey	40,22		85 000
Attalens	Attalens, village	Attalens, village → Bossonnens (?)	128,11		60 000
Attalens	Attalens, village	Attalens, village → La Chauz	63,51		125 000
Autigny	Autigny, Café de l'Ecu	Autigny, Café de l'Ecu → Cottens	49,23		55 000
Avry	Avry-sur-Matran, bif.	Avry-sur-Matran, bif. → Rosé	58,90		85 000
Belfaux	Belfaux, Laiterie	Belfaux, Laiterie → Avenches	45,04		125 000
Belfaux	Belfaux, Laiterie	Belfaux, Laiterie → Fribourg	68,89		85 000
Billens-Hennens	Billens, village	Billens, village → Moudon	38,35	oui	75 000
Billens-Hennens	Billens, village	Billens, village → Romont	38,67	oui	75 000
Bösingen	Bösingen, Abzw. Tuftera	Bösingen, Abzw. Tuftera → Laupen	69,38		60 000
Bösingen	Bösingen, Dorf	Bösingen, Dorf → Laupen	94,18		60 000
Bösingen	Bösingen, Abzw. Tuftera	Düdingen, Bhf	50,51		85 000
Bösingen	Bösingen, Cholholz	Laupen BE, Bhf	44,52		60 000
Bösingen	Bösingen, Cholholz	Düdingen, Bhf	42,26		60 000
Bösingen	Bösingen, Dorf	Düdingen, Bhf	65,86		85 000
Botterens	Botterens, village	Botterens, village → Corbières	49,15		60 000
Botterens	Botterens, village	Botterens, village → Charmey	46,60		60 000
Botterens	Villarbeney, village	Villarbeney, village → Fribourg	9,04	oui	75 000
Botterens	Villarbeney, village	Villarbeney, village → Botterens	8,33	oui	75 000
Broc	Broc, Le Home	Broc, Le Home → Charmey	42,00		75 000
Brünisried	Brünisried, Dorf	Brünisried, Dorf → Plaffeien	24,98	oui	75 000
Brünisried	Brünisried, Dorf	Brünisried, Dorf → Fribourg	24,96	oui	75 000
Châtel-Saint-Denis	Châtel-Saint-Denis, Bellière	Châtel-Saint-Denis, Bellière → Châtel-Saint-Denis	75,39		80 000
Châtel-Saint-Denis	Châtel-Saint-Denis, Bellière	Châtel-Saint-Denis, Bellière → Les Paccots	51,12		115 000
Châtel-Saint-Denis	Les Paccots, village	Les Paccots, village → Lac-des-Joncs	52,47		80 000
Châtel-Saint-Denis	Les Paccots, village	Les Paccots, village → Châtel-Saint-Denis	72,84		55 000
Châtel-sur-Montsalvens	Châtel-sur-Montsalvens, Rest.	Châtel-sur-Montsalvens, Rest. → Charmey	29,86	oui	50 000
Châtel-sur-Montsalvens	Châtel-sur-Montsalvens, Rest.	Châtel-sur-Montsalvens, Rest. → Bulle	18,60	oui	75 000
Châtonnaye	Châtonnaye, poste	Avry-sur-Matran, centre com.	61,65		60 000
Châtonnaye	Châtonnaye, poste	Romont FR, gare	61,09		60 000
Corbières	Corbières, le Vanel	Corbières, le Vanel → Bulle	20,96	oui	100 000
Corbières	Corbières, le Vanel	Corbières, le Vanel → Fribourg	20,55	oui	100 000
Corbières	Villarvolard, village	Villarvolard, village → Fribourg	20,20	oui	75 000
Corbières	Villarvolard, village	Villarvolard, village → Botterens	21,45	oui	75 000
Corminbœuf	Corminbœuf, Amont	Corminbœuf, Amont → Fribourg	46,32		60 000

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Corminbœuf	Corminbœuf, anc. poste	Corminbœuf, anc. poste → Terminus	41,04		85 000
Corminbœuf	Corminbœuf, village	Corminbœuf, village → Chésopelloz	63,44		60 000
Corminbœuf	Corminbœuf, village	Corminbœuf, village → Fribourg	65,26		60 000
Corserey	Café du Châtaignier	Avry-sur-Matran, centre com.	25,41	oui	75 000
Corserey	Café du Châtaignier	Romont FR, gare	37,57	oui	50 000
Courgevaux	Courgevaux, village	Courgevaux, Dorf → Courtepin	69,79		55 000
Courtepin	Courtepin, gare	Courtepin, gare → Terminus	54,69		150 000
Crésuz	Crésuz, village	Crésuz, village → Jaun	13,90	oui	100 000
Crésuz	Crésuz, village	Crésuz, village → Bulle	25,93	oui	50 000
Cugy (FR)	Vesin, village	Vesin, village → Cugy	22,63	oui	50 000
Cugy (FR)	Vesin, village	Vesin, village → Vesin cordonnerie	14,41	oui	75 000
Delley-Portalban	Delley, école	Delley, école → Portalban	38,93	oui	50 000
Delley-Portalban	Delley, école	Delley, école → Saint-Aubin	26,69	oui	75 000
Düdingen	Düdingen, Briegli	Düdingen, Briegli → Düdingen	54,57		85 000
Düdingen	Düdingen, Briegli	Düdingen, Briegli → Tafers	55,13		85 000
Düdingen	Düdingen, Kirche	Düdingen, Kirche → Tafers	60,24		85 000
Düdingen	Düdingen, Kirche	Düdingen, Kirche → Düdingen	87,22		60 000
Düdingen	Düdingen, Warpel	Laupen BE, Bhf; Kerzers, Bhf; Murten, Bhf	50,00		85 000
Düdingen	Düdingen, Warpel	Düdingen, Bhf	49,92		85 000
Echarlens	Echarlens, village	Echarlens, village → Bulle	25,91	oui	150 000
Echarlens	Echarlens, village	Echarlens, village → Corbières	50,18		85 000
Ependes (FR)	Ependes FR, village	Ependes FR, village → Treyvaux	57,83		85 000
Ependes (FR)	Ependes FR, village	Ependes FR, village → Fribourg	56,93		85 000
Estavayer	Font, village	Font, village → Châbles, Estavayer	34,43	oui	50 000
Estavayer	La Vounaise	La Vounaise → Murist	6,94	oui	50 000
Estavayer	La Vounaise	La Vounaise → Bollion	4,79	oui	75 000
Estavayer	Murist, village	Murist, village → Treytorrens	43,37		75 000
Estavayer	Murist, village	Murist, village → La Vounaise	53,48		60 000
Estavayer	Vuissens, poste	Vuissens, poste → Vuissens, école	40,11		50 000
Fétigny	Fétigny, village	Thierrens, gare routière	51,11		60 000
Fétigny	Fétigny, village	Payerne, gare	41,30		75 000
Fétigny	Vers la Croix	Thierrens, gare routière	42,43		75 000
Fétigny	Vers la Croix	Payerne, gare	53,30		60 000
Fribourg	Bourguillon, La Tour	Bourguillon, La Tour → Plaffeien	50,88		85 000
Fribourg	Bourguillon, La Tour	Bourguillon, La Tour → Fribourg	67,30		60 000
Fribourg	Fribourg, Niquille	Bourguillon, Niquille → Plaffeien	43,15		85 000
Fribourg	Fribourg, Niquille	Bourguillon, Niquille → Fribourg	42,78		85 000
Fribourg	Fribourg, Beaumont	Beaumont → Bulle	75,16		85 000
Fribourg	Fribourg, Boschung	Boschung → Pont-de-Zaehringen	60,00		125 000
Fribourg	Fribourg, Kessler	Kessler → Windig	116,56		60 000
Fribourg	Fribourg, Plateau-de-Pérolles	Plateau de Pérolles → gare	121,59		60 000
Fribourg	Fribourg, Plateau-de-Pérolles	Plateau de Pérolles → Marly	118,02		60 000
Fribourg	Fribourg, Ploetscha	Ploetscha → Windig	59,17		125 000
Fribourg	Fribourg, Ploetscha	Ploetscha → St-Bartélemy	78,10		85 000

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Fribourg	Fribourg, Poya	Poya → Portes-de-Fribourg	111,83		60 000
Fribourg	Fribourg, Poya	Poya → Tilleul	80,40		85 000
Fribourg	Fribourg, Route-de-Tavel	Route-de-Tavel → Tavers	58,64		125 000
Fribourg	Fribourg, Route-de-Tavel	Route-de-Tavel → Windig	58,64		125 000
Fribourg	Fribourg, Rte de la Glâne	Fribourg, Rte de la Glâne → Bulle	43,23		125 000
Fribourg	Fribourg, Rte de la Glâne	Fribourg, Rte de la Glâne → Fribourg, gare	82,29		60 000
Fribourg	Fribourg, Stadtberg	Stadtberg → Schoenberg	114,78		60 000
Fribourg	Fribourg, Stadtberg	Stadtberg → gare	79,25		85 000
Fribourg	Fribourg, Vieux-Chênes	Vieux-Chênes → Guintzet	56,33		125 000
Fribourg	Fribourg, Vieux-Chênes	Vieux-Chênes → Musy	57,48		125 000
Fribourg	Fribourg, Windig	Windig → Musy	88,24		85 000
Gempenach	Gempenach, Dorf	Gempenach, Dorf → Gümnenen; Kerzers, Bhf	26,25	oui	75 000
Gempenach	Gempenach, Dorf	Gempenach, Dorf → Murten; Duedingen, Bhf	19,84	oui	100 000
Gibloux	Farvagny-le-Grand	Farvagny-le-Grand → Vuisternens	51,24		125 000
Gibloux	Farvagny-le-Grand	Farvagny-le-Grand → Fribourg	50,52		125 000
Gibloux	Farvagny-le-Petit	Farvagny-le-Petit → Fribourg	20,24	oui	75 000
Gibloux	Grenilles, village	Grenilles, village → FCO	4,94	oui	100 000
Gibloux	Grenilles, village	Grenilles, village → Posieux	5,07	oui	100 000
Gibloux	Villarlod, Café	Villarlod, Café → Farvagny	14,54	oui	75 000
Gibloux	Villarlod, Café	Villarlod, Café → Romont	14,16	oui	75 000
Gibloux	Vuisternens-en-Ogoz, croisée	Vuisternens-en-Ogoz, croisée → Bulle	48,33		85 000
Gibloux	Vuisternens-en-Ogoz, croisée	Vuisternens-en-Ogoz, croisée → Fribourg	53,59		75 000
Gibloux	Vuisternens-en-Ogoz, Le Haut	Vuisternens-en-Ogoz, Le Haut → Fribourg	41,31		75 000
Giffers	Giffers, Dorf	Giffers, Dorf → Fribourg	135,22		60 000
Giffers	Giffers, Dorf	Giffers, Dorf → Plaffeien	94,00		85 000
Givisiez	Givisiez, Escale	Givisiez, Escale → Fribourg	65,78		85 000
Granges (Veveyse)	Granges (Veveyse), village	Granges (Veveyse), village → Attalens	29,32	oui	100 000
Granges (Veveyse)	Granges (Veveyse), village	Granges (Veveyse), village → Palézieux	57,96		55 000
Gruyères	Epagny, Prâ Dêrê	Epagny, Prâ Dêrê → Charmey	52,99		80 000
Gruyères	Epagny, Prâ Dêrê	Epagny, Prâ Dêrê → Bulle	71,09		55 000
Gruyères	Epagny, village	Epagny, village → Montbovon	61,75		80 000
Gruyères	Epagny, village	Epagny, village → Bulle	43,66		100 000
Gruyères	Molésion-sur-Gruyères	Molésion-sur-Gruyères → Terminus	24,49	oui	75 000
Gurmels	Kleingurmels	Murten, Bhf; Kerzers, Bhf	14,35	oui	75 000
Gurmels	Kleingurmels	Düdingen, Bhf	14,90	oui	75 000
Gurmels	Gurmels, Dorf	Kerzers, Bhf; Düdingen, Bhf; Murten, Bhf	81,50		80 000
Gurmels	Gurmels, Sonneck	Murten, Bhf; Kerzers, Bhf	56,36		80 000
Gurmels	Gurmels, Sonneck	Düdingen, Bhf	56,13		80 000
Hauterive (FR)	Ecuvillens, Champ du Nod	Ecuvillens, Champ du Nod → Bulle	45,53		85 000

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Hauterive (FR)	Ecuvillens, Champ du Nod	Ecuvillens, Champ du Nod → Fribourg	46,22		85 000
Hauterive (FR)	Posieux, Vany	Posieux, Vany → Bulle	42,92		75 000
Hauterive (FR)	Posieux, village	Posieux, village → Bulle	40,88		125 000
Hauterive (FR)	Posieux, village	Posieux, village → Fribourg	57,65		85 000
Hauteville	Hauteville, village	Hauteville, village → Bulle	19,86	oui	100 000
Hauteville	Hauteville, village	Hauteville, village → Fribourg	23,06	oui	100 000
Heitenried	Heitenried, Dorf	Heitenried, Dorf → Schwarzenburg; Tafers	74,80		60 000
Heitenried	Heitenried, St. Michael	Heitenried, St. Michael → Schwarzenburg	64,45		60 000
Heitenried	Heitenried, St. Michael	Heitenried, St. Michael → Fribourg	64,79		60 000
Jaun	Jaun, Dorf	Jaun, Dorf → Bulle	57,91		60 000
Kerzers	Kerzers, Mühlegasse	Kerzers, Bhf	65,28		80 000
Kerzers	Kerzers, Mühlegasse	Duedingen, Bhf	92,97		55 000
Kleinbösingén	Kleinbösingén	Murten, Bhf; Kerzers, Bhf	20,10	oui	75 000
Kleinbösingén	Kleinbösingén	Düdingén, Bhf	20,36	oui	75 000
La Brillaz	Lentigny, village	Lentigny, village → Rose	44,07		85 000
La Brillaz	Lentigny, village	Lentigny, village → Chenens	63,19		60 000
La Roche	La Roche FR, Le Zible	La Roche FR, Le Zible → Corbières	59,80		75 000
La Roche	La Roche FR, Le Zible	La Roche FR, Le Zible → Fribourg	53,04		85 000
La Roche	La Roche FR, poste	La Roche FR, poste → Bulle	60,23		125 000
La Roche	La Roche FR, poste	La Roche FR, poste → Fribourg	60,64		125 000
La Verrerie	Grattavache, village	La Verrerie, gare	7,68	oui	75 000
La Verrerie	Grattavache, village	Oron-la-Ville, centre	7,86	oui	75 000
La Verrerie	La Verrerie, village	La Verrerie, gare	19,08	oui	75 000
La Verrerie	La Verrerie, village	Oron-la-Ville, centre	19,08	oui	75 000
Le Flon	Bouloz, école	Bouloz, école → Porsel	29,18	oui	50 000
Le Flon	Bouloz, école	Bouloz, école → La Joux	20,12	oui	75 000
Le Flon	Pont (Veveyse), village	Pont (Veveyse), village → Palézieux	7,92	oui	75 000
Le Flon	Pont (Veveyse), village	Pont (Veveyse), village → Romont	8,21	oui	75 000
Le Flon	Porsel, village	Porsel, village → Palézieux	59,83		50 000
Le Flon	Porsel, village	Porsel, village → Romont	59,69		50 000
Le Mouret	Essert FR, La Riedera	Essert FR, La Riedera → Bulle	5,11	oui	100 000
Le Mouret	Essert FR, La Riedera	Essert FR, La Riedera → Fribourg	6,59	oui	75 000
Le Mouret	Le Mouret, Moulin à Benz	Le Mouret, Moulin à Benz → Bonnefontaine	44,49		85 000
Le Mouret	Le Mouret, village	Le Mouret, village → La Roche	51,97		85 000
Le Mouret	Le Mouret, village	Le Mouret, village → Fribourg	85,86		50 000
Le Pâquier (FR)	Le Pâquier-Montbarry, gare	Le Pâquier-Montbarry, gare → Gruyères	41,35		80 000
Le Pâquier (FR)	Le Pâquier-Montbarry, gare	Le Pâquier-Montbarry, gare → Bulle	40,79		80 000
Les Montets	Aumont	Aumont → Vesin	29,88	oui	75 000
Les Montets	Aumont	Aumont → Nuvilly	23,01	oui	100 000
Les Montets	Montet (Broye), Petit Montet	Montet (Broye), Petit Montet → Vesin	34,23	oui	75 000
Les Montets	Montet (Broye), village	Montet (Broye), village → Frasses	48,14		60 000

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Les Montets	Montet (Broye), village	Montet (Broye), village → Petit-Montet	38,36	oui	75 000
Lully (FR)	Bollion, village	Bollion, village → La Vounaise	14,33	oui	75 000
Lully (FR)	Bollion, village	Bollion, village → Mussillens	14,30	oui	75 000
Lully (FR)	Lully FR, village	Lully FR, village → Mussillens	48,97		85 000
Lully (FR)	Lully FR, village	Lully FR, village → Moulin-au-Rey	48,83		85 000
Marly	Marly, Cité	Marly, Cité → Fribourg	166,67		60 000
Marly	Marly, Cité	Marly, Cité → Le Mouret	117,65		85 000
Marly	Marly, Gérine	Marly, Gérine → Le Mouret	65,80		75 000
Marly	Marly, Grand Pré	Grand Pré Fribourg	88,24		85 000
Marly	Marly, Jonction	Jonction → Fribourg	59,76		125 000
Marly	Marly, Jonction	Jonction → Le Mouret	124,91		60 000
Marly	Marly, Les Rittes	Les Rittes → Fribourg	56,52		125 000
Marly	Marly, Les Rittes	Les Rittes Le Mouret	55,50		125 000
Marsens	Vuippens, village	Vuippens, village → Bulle	25,72	oui	75 000
Marsens	Vuippens, village	Vuippens, village → Fribourg	25,50	oui	75 000
Massonnens	village	Massonnens, tannerie	27,53	oui	75 000
Massonnens	village	Romont FR, Arruffens	41,30		50 000
Ménières	Ménières, village	Thierrens, gare routière	21,64	oui	100 000
Ménières	Ménières, village	Payerne, gare	28,47	oui	75 000
Mézières (FR)	Mézières FR, village	Mézières FR, village → Palézieux	49,20		85 000
Mézières (FR)	Mézières FR, village	Mézières FR, village → Romont	49,52		85 000
Misery-Courtion	Courtion, bif.	Courtion, bif. → Fribourg	42,88		85 000
Misery-Courtion	Misery, village	Misery, village → Avenches	63,52		85 000
Misery-Courtion	Misery, village	Misery, village → Fribourg	63,38		85 000
Montagny (FR)	Cousset, gare	Mannens, poste: Cousset, centre	80,54		80 000
Montagny (FR)	Montagny-la-Ville, auberge	Mannens, poste: Cousset, centre	40,67		50 000
Montet (Glâne)	Montet (Glâne), village	Montet (Glâne), village → Palézieux	23,02	oui	75 000
Montet (Glâne)	Montet (Glâne), village	Montet (Glâne), village → Romont	20,19	oui	75 000
Mont-Vully	Môtier (Vully), village	Môtier (Vully), village → Lugnorre	54,25		55 000
Mont-Vully	Môtier (Vully), village	Môtier (Vully), village → Sugiez	53,87		55 000
Mont-Vully	Nant, croisée	Nant, croisée → Lugnorre	58,31		55 000
Mont-Vully	Nant, croisée	Nant, croisée → Sugiez	58,09		55 000
Mont-Vully	Praz (Vully), village	Praz (Vully), village → Sugiez	44,04		80 000
Mont-Vully	Sugiez, poste	Sugiez, poste → Lugnorre	51,18		80 000
Mont-Vully	Sugiez, poste	Sugiez, poste → Sugiez, gare	50,49		80 000
Murten	Courlevon, Dorf	Courlevon, Dorf → Murten	10,57	oui	75 000
Murten	Courlevon, Dorf	Courlevon, Dorf → Courtepin	10,87	oui	75 000
Murten	Murten, Combette	Murten, Bhf	54,82		80 000
Murten	Murten, Combette	Düdingen, Bhf	54,85		80 000
Murten	Salvenach, Schulhaus	Murten, Bhf	19,65	oui	100 000
Nuvilly	Nuvilly, village	Nuvilly, village → Aumont	32,11	oui	75 000
Nuvilly	Nuvilly, village	Nuvilly, village → Combremont	31,46	oui	75 000
Plaffeien	Oberschrot, Büel	Oberschrot, Büel → Plaffeien	40,13		125 000
Plaffeien	Oberschrot, Büel	Oberschrot, Büel → Fribourg	41,81		125 000

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Plaffeien	Plaffeien, Dorf	Plaffeien, Dorf → Schwarzsee	55,06		125 000
Plaffeien	Plaffeien, Dorf	Plaffeien, Dorf → Fribourg	117,78		60 000
Plaffeien	Plaffeien, Telmoos	Plaffeien, Telmoos → Schwarzsee	48,93		60 000
Plaffeien	Plaffeien, Telmoos	Plaffeien, Telmoos → Plaffeien	42,14		60 000
Plaffeien	Schwarzsee, Gypsera	Schwarzsee, Gypsera → Schwyberg	81,03		60 000
Plaffeien	Schwarzsee, Gypsera	Schwarzsee, Gypsera → Plaffeien	80,05		60 000
Plaffeien	Schwarzsee, Hostellerie	Schwarzsee, Hostellerie → Fribourg	56,10		60 000
Plaffeien	Schwarzsee, Kaspera	Schwarzsee, Kaspera → Fribourg	41,57		50 000
Plaffeien	Zollhaus FR	Zollhaus FR → Schwarzsee	46,48		50 000
Plaffeien	Zollhaus FR	Zollhaus FR → Plaffeien	44,70		50 000
Plaffeien	Zumholz, Dorf	Zumholz, Dorf → Plaffeien	25,92	oui	100 000
Plaffeien	Zumholz, Dorf	Zumholz, Dorf → Tafers	37,14	oui	75 000
Plaffeien	Zumholz, Abzweigung	Thurnen Bhf	43,48		50 000
Plasselb	Plasselb, Dorf	Plasselb, Dorf → Plaffeien	64,05		60 000
Plasselb	Plasselb, Dorf	Plasselb, Dorf → Fribourg	49,54		85 000
Pont-en-Ogoz	Gumefens	Gumefens → Bulle	41,80		85 000
Pont-en-Ogoz	Gumefens	Gumefens → Fribourg	45,12		75 000
Prez-vers-Noréaz	Prez-vers-Noréaz, croisée	Avry-sur-Matran, centre com.	42,27		85 000
Prez-vers-Noréaz	Prez-vers-Noréaz, croisée	Romont FR, gare	60,71		60 000
Rechthalten	Rechthalten, Dorf	Rechthalten, Dorf → Plaffeien	79,89		60 000
Rechthalten	Rechthalten, Dorf	Rechthalten, Dorf → Fribourg	56,46		85 000
Riaz	Riaz, Centre	Riaz, Centre → Bulle	76,82		85 000
Riaz	Riaz, Centre	Riaz, Centre → Fribourg	76,04		85 000
Riaz	Riaz, Champy	Riaz, Champy → Bulle	57,95		85 000
Riaz	Riaz, Champy	Riaz, Champy → Fribourg	48,13		100 000
Riaz	Riaz, poste	Riaz, poste → Bulle	61,64		85 000
Riaz	Riaz, poste	Riaz, poste → Fribourg	64,17		85 000
Ried bei Kerzers	Kerzers, Abzw. Gurzelen	Kerzers, Bhf	61,76		55 000
Ried bei Kerzers	Kerzers, Abzw. Gurzelen	Duedingen, Bhf	42,46		80 000
Romont (FR)	Les Chavannes-sous-Romont	Chavannes-sous-Romont → Romont	46,64		50 000
Romont (FR)	Romont FR, CO de la Glâne	Romont FR, CO de la Glâne → Romont	78,42		85 000
Romont (FR)	Romont FR, CO de la Glâne	Romont FR, CO de la Glâne → Mézière	52,13		125 000
Romont (FR)	Romont FR, Electroverre	Romont FR, Electroverre → Villaz-Saint-Pierre	44,71		75 000
Romont (FR)	Romont FR, Electroverre	Romont FR, Electroverre → Romont	42,99		75 000
Romont (FR)	Romont FR, gare	Romont FR, gare → Place de la gare	49,81		200 000
Romont (FR)	Romont FR, gare	Romont FR, gare → Fribourg	102,01		85 000
Rue	Promasens, église	Promasens, église → Oron	43,73		50 000
Rue	Promasens, église	Promasens, église → Rue	42,86		50 000
Rue	Rue, village	Rue, village → Palézieux	39,37	oui	75 000
Rue	Rue, village	Rue, village → Romont	39,67	oui	75 000
Saint-Aubin (FR)	Saint-Aubin FR, bif.	Saint-Aubin FR, bif. → Portalban, Gletterens, Domdidier	74,13		85 000
Saint-Aubin (FR)	Saint-Aubin FR, bif.	Saint-Aubin FR, bif. → Domdidier	59,85		85 000

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Saint-Aubin (FR)	Saint-Aubin FR, église	Saint-Aubin FR, église → Portalban, Domdidier	87,28		60 000
Saint-Aubin (FR)	Saint-Aubin FR, Le-Haut	Saint-Aubin FR, Le-Haut → Portalban	43,93		85 000
Saint-Aubin (FR)	Saint-Aubin FR, Le-Haut	Saint-Aubin FR, Le-Haut → Domdidier	43,77		85 000
Saint-Martin (FR)	Fiaugères, croisée	La Verrerie, gare	13,56	oui	50 000
Saint-Martin (FR)	Fiaugères, croisée	Oron-la-Ville, centre	6,64	oui	100 000
Saint-Martin (FR)	Saint-Martin FR, village	La Verrerie, gare	46,26		55 000
Saint-Martin (FR)	Saint-Martin FR, village	Oron-la-Ville, centre	34,11	oui	75 000
Schmitten (FR)	Berg FR, Schulhaus	Berg FR, Schulhaus → Schmitten	18,81	oui	50 000
Schmitten (FR)	Berg FR, Schulhaus	Berg FR, Schulhaus → Tafers	17,42	oui	50 000
Schmitten (FR)	Lanthen, Käserei	Lanthen, Käserei → Schmitten	9,66	oui	75 000
Schmitten (FR)	Lanthen, Käserei	Lanthen, Käserei → Tafers	10,08	oui	75 000
Schmitten (FR)	Schmitten FR, Bahnhof	Schmitten FR, Bahnhof → Terminus	131,31		60 000
Semsales	La Verrerie, gare	La Verrerie, gare	72,25		55 000
Siviriez	Chavannes-Les-Forts, village	Chavannes-Les-Forts, village → Romont	12,48	oui	50 000
Siviriez	Siviriez, village	Siviriez, village → Ursy	57,72		85 000
Siviriez	Siviriez, village	Siviriez, village → Romont	55,89		85 000
St. Antoni	Lehwil, Dorf	Lehwil, Dorf → Heitenried	3,52	oui	75 000
St. Antoni	Lehwil, Dorf	Lehwil, Dorf → Schmitten	5,48	oui	50 000
St. Antoni	Niedermuhren, Dorf	Niedermuhren, Dorf → Heitenried	18,67	oui	75 000
St. Antoni	Niedermuhren, Dorf	Niedermuhren, Dorf → Schmitten	28,18	oui	50 000
St. Antoni	St. Antoni, Dorf	St. Antoni, Dorf → Heitenried	52,66		85 000
St. Antoni	St. Antoni, Dorf	St. Antoni, Dorf → Tafers	52,77		85 000
St. Silvester	St. Silvester, Dorf	St. Silvester, Dorf → Flüeli	83,24		55 000
St. Silvester	St. Silvester, Dorf	St. Silvester, Dorf → Giffers	48,98		80 000
St. Silvester	St. Silvester, Ebnet	St. Silvester, Ebnet → Giffers	40,06		50 000
St. Ursen	St. Ursen, alte Post	St. Ursen, alte Post → Plaffeien	47,28		85 000
St. Ursen	St. Ursen, alte Post	St. Ursen, alte Post → Fribourg	65,50		60 000
St. Ursen	St. Ursen, Dorf	St. Ursen, Dorf → Plaffeien	43,40		85 000
St. Ursen	St. Ursen, Dorf	St. Ursen, Dorf → Fribourg	43,43		85 000
Surpierre	Villeneuve, village	Granges-près-Marnand, gare, Cheiry, village	22,74	oui	50 000
Surpierre	Surpierre, poste	Cheiry, village	21,21	oui	75 000
Surpierre	Surpierre, poste	Granges-près-Marnand, gare	21,21	oui	75 000
Tafers	Menziswil	Menziswil → Tafers	15,94	oui	75 000
Tafers	Menziswil	Menziswil → Fribourg	15,78	oui	75 000
Tafers	Tafers, Am Kreuz	Tafers, Am Kreuz → Plaffeien	46,92		100 000
Tafers	Tafers, Am Kreuz	Tafers, Am Kreuz → Tafers	53,75		85 000
Tafers	Tafers, Dorf	Tafers, Dorf → Schwarzee	49,51		200 000
Tafers	Tafers, Dorf	Tafers, Dorf → Fribourg	49,68		200 000
Tafers	Tafers, Muttacker	Tafers, Muttacker → Schmitten	41,21		50 000
Tafers	Tafers, Oberdorf	Tafers, Oberdorf → Tafers	45,89		85 000
Tafers	Tafers, Oberdorf	Tafers, Oberdorf → Fribourg	47,26		85 000
Tentlingen	Tentlingen, Dorf	Tentlingen, Dorf → Plaffeien	74,03		85 000
Tentlingen	Tentlingen, Dorf	Tentlingen, Dorf → Marly	49,42		125 000

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Torny	Torny-le-Grand, village	Avry-sur-Matran, centre com.	29,35	oui	75 000
Torny	Torny-le-Grand, village	Romont FR, gare	29,56	oui	75 000
Ueberstorf	Ueberstorf, Albligenstrasse	Ueberstorf, Albligenstrasse → Albligen	57,84		80 000
Ueberstorf	Ueberstorf, Albligenstrasse	Albigen Dorf	83,88		55 000
Ursy	Ursy, Au Clos	Ursy, Au Clos → Rue	44,84		85 000
Ursy	Ursy, Au Clos	Ursy, Au Clos → Romont	44,68		85 000
Ursy	Ursy, village	Ursy, village → Rue et Montet	48,89		125 000
Ursy	Ursy, village	Ursy, village → Romont	52,90		85 000
Ursy	Ursy, village	Ursy, village → Vauderens	77,66		85 000
Ursy	Vauderens, gare	Vauderens, gare → Terminus	65,72		85 000
Ursy	Vuarmarens, village	Vuarmarens, village → Montet	18,97	oui	75 000
Ursy	Vuarmarens, village	Vuarmarens, village → Ursy	15,70	oui	75 000
Val-de-Charmey	Charmey (Gruyère), Corbettaz	Charmey, Corbettaz (Les Bains) → Jaun	71,87		85 000
Val-de-Charmey	Charmey (Gruyère), Corbettaz	Charmey, Corbettaz (Les Bains) → Bulle	58,02		85 000
Val-de-Charmey	Charmey (Gruyère), La Tzintre	Charmey (Gruyère), La Tzintre → Bulle	42,36		50 000
Val-de-Charmey	Charmey (Gruyère), village	Charmey (Gruyère), village → Jaun	49,66		125 000
Val-de-Charmey	Charmey (Gruyère), village	Charmey (Gruyère), village → Bulle	43,87		125 000
Vaulruz	Vaulruz, Croix-Verte	Vaulruz, Croix-Verte → Bulle	66,86		60 000
Vaulruz	Vaulruz, Croix-Verte	Vaulruz, Croix-Verte → Romont	55,87		75 000
Vaulruz	Vaulruz-Nord, gare	Vaulruz-Nord, gare → Sâles	44,57		75 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Belle-Croix	Belle-Croix → Fribourg	125,00		60 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Belle-Croix	Belle-Croix → Rosé	88,24		85 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Daillettes	Villars-sur-Glâne, Daillettes → Bulle	64,07		85 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, La Glâne	Villars-sur-Glâne, La Glâne → Bulle	40,08		50 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Le Moléson	Villars-sur-Glâne, Le Moléson → Bulle	66,64		85 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Le Moléson	Villars-sur-Glâne, Le Moléson → Fribourg, gare	42,48		125 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Moncor	Moncor → gare	123,28		60 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Moncor	Moncor → Les Dailles	87,30		85 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Planafaye	Villars-sur-Glâne, Planafaye → Fribourg	57,79		85 000
Villars-sur-Glâne	Villars-sur-Glâne, Planafaye	Villars-sur-Glâne, Planafaye → Bulle	40,67		125 000
Vuadens	Vuadens, gare	Vuadens, gare → Bulle	121,83		60 000
Vuadens	Vuadens, gare	Vuadens, gare → Terminus	110,24		85 000
Vuadens	Vuadens, Le Dally	Vuadens, Le Dally → Bulle	43,40		50 000
Vuadens	Vuadens, St-Vincent	Vuadens, St-Vincent → Vuadens, gare	62,45		85 000
Vuadens	Vuadens, St-Vincent	Vuadens, St-Vincent → Bulle	89,30		60 000
Vuisternens-devant-Romont	La Joux FR, village	La Joux FR, village → Bouloz	27,13	oui	75 000
Vuisternens-devant-Romont	La Joux FR, village	La Joux FR, village → Romont	35,73	oui	50 000
Vuisternens-devant-Romont	Vuisternens-devant-Romont, village	Vuisternens-devant-Romont, village → Vaulruz	40,82		85 000

Commune	Nom de l'arrêt	Sens	Rapport utilité-coûts	Critère de desserte minimale	Coût de l'aménagement (±50% par arrêt)
Vuisternens-devant-Romont	Vuisternens-devant-Romont, village	Vuisternens-devant-Romont, village → Romont	43,64		75 000
Wünnewil-Flamatt	Flamatt, Post	Albligen, Dorf; Wünnewil, Schule	137,24		55 000
Wünnewil-Flamatt	Flamatt, Post	Flamatt, Bahnhof	134,29		55 000